

# Quelle trajectoire pour les finances publiques françaises ?

En 2023, la dette publique française a atteint environ 110 points de PIB et le déficit public 5,5 points de PIB. La dégradation des finances publiques ces dernières années s'explique par la crise sanitaire et des boucliers tarifaires mis en place pour amortir les effets de la hausse des prix de l'énergie, mais aussi par des baisses d'impôts non financées.

Les futurs gouvernements feront face à un double défi : d'une part réduire le déficit public à court terme et d'autre part éviter une hausse du chômage résultant d'une consolidation trop rapide. Dans cette nouvelle *Note* du Conseil d'analyse économique, **Adrien Auclert**, **Thomas Philippon** et **Xavier Ragot** décrivent les stratégies de finances publiques compatibles avec ces contraintes, en tenant compte des vents contraires liés au vieillissement démographique, à la nécessaire transition énergétique et à la recrudescence des risques géopolitiques.

### Les leçons de l'histoire de la dette publique française

Entre 1970 et aujourd'hui, la dette publique est passée de 20 à 110 points de PIB. Cette hausse reflète principalement l'accumulation des déficits primaires (c'est-à-dire hors charges d'intérêt de l'État), les effets respectifs du taux de croissance et du taux de financement s'étant approximativement neutralisés sur le long terme. Cela signifie que la France garde le contrôle de son endettement, mais aussi qu'elle ne peut pas compter sur des conditions macroéconomiques favorables pour diminuer mécaniquement son ratio de dette sur PIB. Pour réduire la dette, il faut dégager des surplus primaires. Les auteurs préconisent une cible de surplus primaire de 1 point de PIB à moyen terme afin de stabiliser la dette tout en gardant des marges de manœuvre pour faire face aux crises futures.

**Recommandation 1 (cible de long terme) :** La trajectoire de finance publique française doit chercher un excédent primaire de l'ordre d'un point de PIB à moyen-long terme.

### Arbitrer entre assainissement des finances publiques et croissance : quelle trajectoire crédible de consolidation de la dette ?

Consolider trop rapidement risquerait de peser sur la croissance mais trop lentement impliquerait une hausse de la dette avec un risque pour le coût de financement et la crédibilité de la France. C'est pourquoi les auteurs préconisent un ajustement modéré mais soutenu impliquant une réduction du

déficit primaire d'environ 4 points de PIB, soit 112 milliards d'euros, étalée sur 7 à 12 ans. Par exemple une consolidation sur 7 ans implique de faire un ajustement structurel primaire de 0,8 à 0,9 point de PIB la première année, diminué ensuite linéairement sur la période.

**Recommandation 2 (vitesse d'ajustement) :** L'ajustement doit être modéré mais soutenu. Un temps d'ajustement d'environ 7 à 12 ans est souhaitable, avec un effort initial plus important.

### Quelles solutions pour réduire le déficit public à court et moyen terme ?

S'il est possible d'étaler l'effort de consolidation sur plusieurs années, il est en revanche nécessaire de ne pas retarder sa mise en œuvre, pour infléchir plus rapidement la dynamique de dette et se donner de la crédibilité. Au-delà de mesures d'ores et déjà identifiées se fondant sur des travaux d'évaluation de politiques publiques, des mesures de court terme pourraient également être prises telles que des hausses temporaires de taxes ou une sous-indexation généralisée des dépenses et des tranches d'imposition.

**Recommandation 3 (engagement) :** Mettre rapidement en œuvre des mesures temporaires opérationnelles afin d'obtenir des résultats tangibles à court terme. En parallèle, lancer une revue approfondie des dépenses publiques avec un fort portage politique, pour trouver des pistes de réduction pérennes.

Une revue approfondie des dépenses publiques doit être mise en place, avec un fort portage politique, à la fois de l'Assemblée nationale et de l'exécutif. Il faut enfin revoir la gouvernance des finances publiques encore trop fragmentée et trop centrée sur le court terme. Disposer d'une expertise neutre et de haut niveau sur les projections de finances publiques et d'évaluation du coût des réformes et des mesures nouvelles serait utile, pour instruire les choix en termes d'allocation des coûts de la consolidation, pour lesquels des débats démocratiques sont indispensables. Le mandat du Haut conseil des finances publiques (HCFP) doit à cet égard être élargi pour s'approcher des missions portées par la plupart des institutions budgétaires indépendantes en Europe.

**Recommandation 4 (gouvernance) :** Élargir le mandat du HCFP en lui confiant l'évaluation de la soutenabilité des finances publiques à long terme, la réalisation indépendante de prévisions macroéconomiques et de finances publiques, et le chiffrage de réformes ou de mesures nouvelles.

→ Retrouvez les *Notes du CAE* sur [www.cae-eco.fr](http://www.cae-eco.fr)

#### À propos du Conseil d'analyse économique

Placé auprès du Premier ministre, le Conseil d'analyse économique a pour mission d'« éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique ». Il est composé d'économistes universitaires et de chercheurs reconnus et réalise en toute indépendance ses travaux qu'il rend publics. Les opinions exprimées dans les Notes du CAE sont celles de leurs auteurs et n'engagent ni le Conseil, ni le Président délégué, ni, bien entendu, le Premier ministre.

Contact presse : Orkia Saib 01 42 75 76 84 / 07 86 53 41 94 – [orkia.saib@cae-eco.fr](mailto:orkia.saib@cae-eco.fr)

Suivez @CAEinfo sur X et @CAE-eco sur LinkedIn